



L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DE L'AGRONOME, DU CONSEIL VERS L'ACCOMPAGNEMENT ?

SYNTHÈSE DU PROJET



En 2015 et 2016, des agronomes membres d'ISF Cameroun et d'ISF France ont participé à un échange entre pairs portant sur leurs relations professionnelles avec les paysans, et sur l'évolution de cette relation, d'une posture de conseil expert vers une démarche d'accompagnement non directif. C'est à dire d'une démarche normative et descendante de la production et de la transmission du savoir à une démarche de co-construction. L'échange s'est concrétisé par des visites de terrain dans les deux pays et des sessions de réflexion commune. Cette prise de recul « interculturelle » a permis à chacun des participants de mieux analyser ses propres pratiques, tout en envisageant leur évolution dans la confrontation à l'autre. Le projet a prouvé à travers une forme innovante de solidarité internationale que l'évolution de ces pratiques face aux enjeux actuels de l'agriculture et de la ruralité au Cameroun et en France devait passer par une démarche engagée et citoyenne de l'agronome.



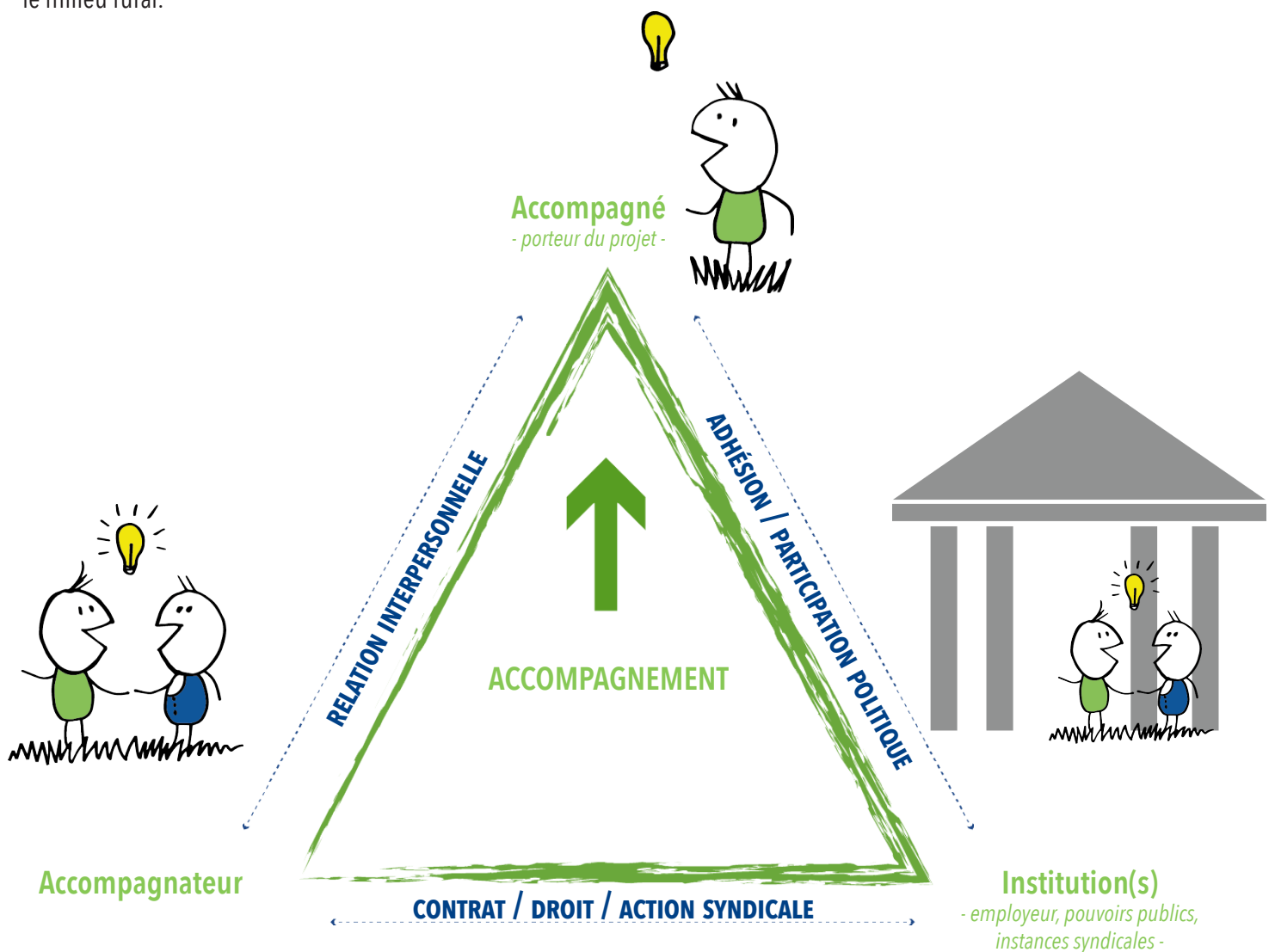
Petite précision de vocabulaire

La question de l'accompagnement appliquée à la relation professionnelle avec les paysans est émergente dans les sciences s'intéressant au développement rural. Le vocabulaire afférent à l'accompagnement n'est pas toujours très stable. Nous parlons ici de l'accompagnement en tant que démarche, c'est-à-dire comme « manière de penser [ou] d'agir ». La démarche d'accompagnement s'applique à différentes pratiques dans le sens « d'exercices d'une activité particulière » (conseil, tutorat, médiation, parrainage, etc.). La démarche d'accompagnement décrit ainsi l'ensemble des pratiques de l'accompagnateur mises en œuvre spécifiquement avec un accompagné ou un groupe d'accompagnés. Par raccourci, on parle de posture d'accompagnement pour qualifier « l'attitude morale » adoptée à travers cette « manière de penser [ou] d'agir ».

La démarche d'accompagnement...

L'accompagnement est une posture professionnelle, adoptée par un accompagnateur visant à permettre à un ou plusieurs accompagnés de maîtriser leur activité et de décider librement de ses évolutions. Cette démarche est particulièrement adaptée en situation d'incertitude (volatilité des prix agricoles, changement climatique, etc.). En effet, son principe est de susciter la créativité pour répondre à une situation sans donner de solution construite a priori. C'est une démarche non directive, c'est-à-dire qu'elle laisse à l'accompagné une liberté du choix de ses actions. Cette démarche professionnelle est encadrée par des institutions : l'employeur de l'accompagnateur, mais aussi les pouvoirs publics.

La démarche d'accompagnement peut-être traduite par différentes pratiques que l'accompagnateur adopte, permettant aux accompagnés d'agir et de réfléchir aussi bien sur le sens que sur la réalisation technique de leur activité. Cette vision émancipatrice du « conseil agricole » a été développée en France par les mouvements d'éducation populaire intervenant dans le milieu rural.



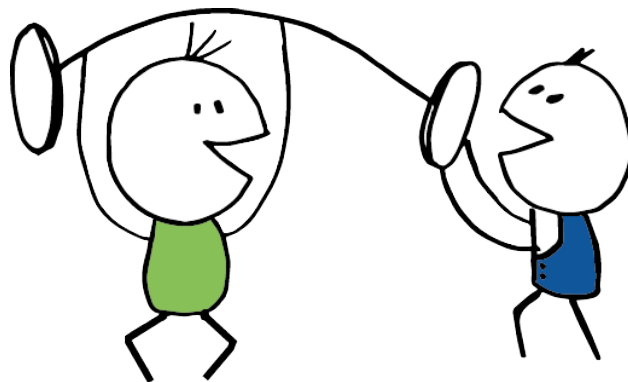
... se décline en une multiplicité de dispositifs et des pratiques visant plus d'émancipation ...

Lors des rencontres internationales, huit exemples d'accompagnement ont été étudiés. Quatre au Cameroun et quatre en France. Il en ressort qu'il n'y a pas de différence entre les pratiques d'accompagnement des camerounais et français, même si les publics accompagnés sont différents. Dans chaque processus d'accompagnement étudié, une multitude de pratiques sont adoptées successivement par les accompagnateurs, que ce soit dans des accompagnements individuels ou collectifs (entretiens, diagnostics, outils méthodologiques...).

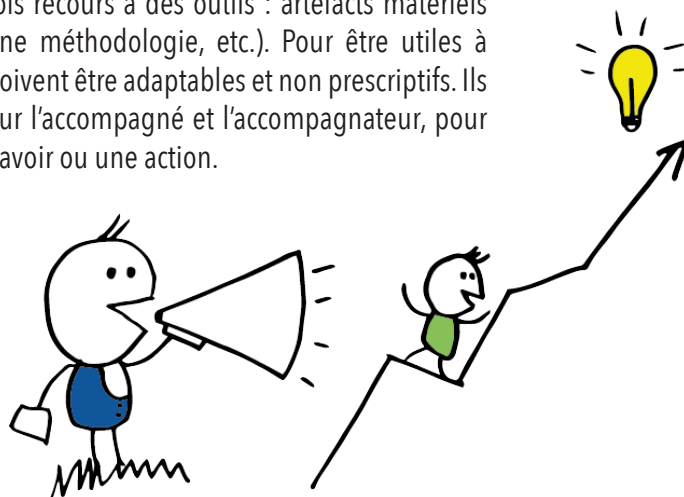
La multiplicité des pratiques est considérée par les accompagnateurs comme un élément qualitatif de leur travail d'accompagnement.

Des accompagnés peuvent être suivis par différents accompagnateurs en même temps, qu'ils soient coordonnés ensemble ou non.

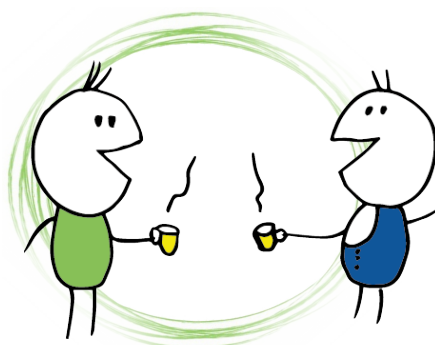
Si cette multiplicité peut être bénéfique aux accompagnés, elle peut aussi être source de tension ou de confusion. L'accompagné doit pouvoir choisir, maîtriser et piloter les dispositifs d'accompagnement dans lesquels il s'implique.



Les accompagnateurs ont parfois recours à des outils : artefacts matériels ou symboliques (une carte, une méthodologie, etc.). Pour être utiles à l'accompagnement, ces outils doivent être adaptables et non prescriptifs. Ils sont alors une opportunité, pour l'accompagné et l'accompagnateur, pour apprendre et co-construire un savoir ou une action.



Toutefois, adopter une démarche d'accompagnement ne nécessite pas d'abandonner toute expertise. Le conseil « expert » devient ainsi une des pratiques de l'accompagnement, qui, renforcé par de nombreuses autres pratiques, assure la dimension émancipatrice de l'expertise apportée à l'accompagné. Ce changement de paradigme dans l'appui au développement est valable à l'échelle internationale autant qu'à l'échelle locale. Il induit un nécessaire changement dans la conduite de la solidarité internationale, passant plus par l'échange et la mutualisation que l'intervention extérieure directe.



... à travers une aventure humaine et éthique ...

Au-delà de pratiques et d'outils multiples et pertinents, l'accompagnateur doit se doter d'une éthique de la relation humaine. Cette éthique doit être dirigée vers le maintien de l'équilibre de la relation entre accompagnateurs, accompagnés et institutions. L'accompagnateur doit éviter une forme de prise de pouvoir, résultant du surinvestissement de son opinion dans les projets de l'accompagné (fragilisation de l'accompagné par le doute, prise en main directive de son projet...), tout en restant honnête sur son avis personnel.

La relation d'accompagnement nécessite une empathie et une confiance entre les accompagnateurs et les accompagnés. Le cadre de l'accompagnement doit les permettre. De plus, agir pour l'autre en situation d'incertitude peut être épuisant et fragilisant. L'institution employeuse doit être garante d'un cadre de travail permettant l'expression de cette éthique personnelle et relationnelle de l'accompagnateur.

Enfin, il est notamment souhaitable qu'il n'y ait pas une distance sociale trop importante entre les accompagnateurs et les accompagnés. Cela interroge aussi la possibilité pour un accompagnateur de mener un accompagnement sur un territoire dont il est étranger.



... qui appelle une transformation institutionnelle du développement rural.

Les participants aux rencontres ont fait ressortir des savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'ils mobilisent dans leur travail. Dans ces échanges, ceux ayant trait au social et au relationnel ont été plus valorisés que ceux liés aux sciences naturelles. Ces savoirs sont issus de divers lieux : expérience personnelle et familiale, formation initiale et continue, capitalisation de la structure employeuse, échanges avec les pairs et les accompagnés. Par contre, il semble que la question de la démarche d'accompagnement elle-même n'est pas abordée dans les formations initiales des ingénieurs agronomes, même si les compétences sociales, relationnelles et même l'éthique y sont abordés, sans toutefois jamais être centrales.

La démarche d'accompagnement se révèle à la fois efficace, notamment en contexte d'incertitude, et à la fois moralement souhaitable. Néanmoins, elle nécessite du temps et des moyens humains et financiers importants pour être menée à bout. Elle nécessite aussi d'accepter que l'arrêt de l'activité de l'accompagné est une possibilité acceptable. Pour que l'accompagnement réussisse, il faut donc que les structures employeuses, ainsi que leurs éventuels bailleurs acceptent ces conditions. Dans un monde professionnel où l'évaluation quantitative à court terme fait loi, cela n'est pas toujours facile à faire accepter. Certains accompagnateurs n'ont ainsi pas les moyens matériels ou financiers d'adopter une posture d'accompagnement correcte. D'autres l'adoptent, par éthique personnelle, à l'insu de leurs employeurs ou de leurs bailleurs.



Accompagnement à la professionnalisation des exploitations familiales agricoles de la Sanaga Maritime

Les exploitations familiales agricoles de la Sanaga Maritime pratiquent une agriculture sur brûlis sur de faibles superficies. Les habitants ont rarement accès aux infrastructures et services, et les charges d'une famille sont bien souvent supérieures à ses revenus.

Le CODAS CARITAS a mis en place un projet d'appui au monde rural à destination des exploitations familiales et des organisations professionnelles du département de la Sanaga Maritime. Cette structure associative est aujourd'hui principalement financée par des subventions privées dont le renouvellement est conditionné à la réalisation des objectifs initiaux du programme.

Les actions d'accompagnement comprennent la réalisation d'un diagnostic, ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan co-construit avec les familles accompagnées.

Accompagnement à l'accès au foncier pour les agriculteurs biologiques en Pays de la Loire

En France, 200 fermes disparaissent par semaine. Autant d'emplois agricoles et d'emplois indirects sont détruits. En s'agrandissant, les fermes adoptent des pratiques de moins en moins écologiques et l'accès au foncier est chaque jour plus difficile pour les agriculteurs biologiques.

L'association Terre de Liens Pays de la Loire s'intéresse au renouvellement des générations et de la transmission, notamment en soutenant les projets de personnes non issues du milieu agricole et désirant s'installer en agriculture biologique. L'accès au foncier représentant souvent leur première difficulté, Terre de Liens propose un accompagnement à la recherche de foncier d'une part, et à son acquisition solidaire d'autre part.

Ce dispositif permet ainsi d'accompagner une vingtaine de candidats à l'installation par an, et a débouché sur l'acquisition de 10 fermes, créant ou maintenant 20 emplois entre 2010 et 2014.



Accompagnement des pépiniéristes et producteurs dans le cadre du programme national de développement de la palmeraie villageoise

La culture du palmier à huile fait partie des us et coutumes des populations du Cameroun. Ses utilisations sont multiples (huiles alimentaire et cosmétique, vannerie, construction, vin de palme...) et le marché se caractérise par un déficit croissant de l'offre par rapport aux demandes locales. Sa culture représente une source de revenu stable pour les producteurs villageois, mais la production de leurs palmeraies a un rendement et un taux d'extraction en dessous des références industrielles.

En 2004, le Programme de Développement de la Palmeraie Villageoise est lancé par un partenariat entre l'état et les représentants de la filière, pour développer les petites surfaces plantées par des producteurs villageois et leur rendement en huile. Il vise à permettre l'accès à des plants de qualité, à améliorer les outils de transformation et à structurer la filière pour pallier le déficit de production d'huile de palme au Cameroun..

Accompagnement d'exploitations laitières pour la conversion en agriculture biologique

De 2007 à 2013, le nombre de fermes biologiques en France a augmenté de 113 %. Cette évolution est notamment le reflet du nombre d'exploitations qui se convertissent chaque année à l'agriculture biologique.

L'ARDAB, groupement des agriculteurs biologiques du Rhône et de la Loire, est une association qui compte environ 330 producteurs adhérents. Cette structure accompagne, entre autre, des éleveurs en réflexion sur la conversion de leur exploitation en agriculture biologique. Cet accompagnement se déroule selon 3 dimensions : la motivation du producteur, la faisabilité technique du projet et sa rentabilité. Cet accompagnement alterne des temps individuels et collectifs et aboutit à un diagnostic permettant d'éclairer la décision du producteur de se convertir ou non à l'agriculture biologique.



Projet pilote pour le développement écologique et écotouristique, la protection de la biodiversité et des terres dans le village de Tayap

Dans le village de Tayap, dans la région du centre du Cameroun, l'agriculture est l'activité et le moyen de subsistance principal des habitants. Le recours à la culture sur brûlis exerce une forte pression sur la ressource forestière locale et chaque année ce sont 120 ha de forêt qui disparaissent à l'échelle du village...

ISF Cameroun a accompagné la coopérative des Agriculteurs Professionnels du Cameroun (GIC Agripo) et les villageois pour obtenir le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans la mise en œuvre d'un projet de développement écologique et éco-touristique. Ce projet promeut l'agroforesterie et entend ainsi lutter contre la déforestation tout en développant les activités économiques locales. ISF accompagne aussi le GIC Agripo dans l'évaluation des résultats du projet et le calcul des primes carbone que les producteurs plantant des arbres peuvent demander au niveau du PNUD.



Planification de l'approvisionnement en légumes bio de Rhône et Loire pour livrer la restauration collective

En France, de plus en plus d'établissements de restauration collective proposent des produits issus de l'agriculture biologique. Cela permet de contribuer au développement local de cette agriculture, mais nécessite de trouver une organisation des circuits de vente et d'approvisionnement adaptés aux producteurs et aux restaurants collectifs.

L'ARDAB, groupement des agriculteurs biologiques du Rhône et de la Loire, est une association qui compte environ 330 producteurs adhérents. Cette structure accompagne, entre autre, depuis les années 2000 des restaurants collectifs voulant s'approvisionner en produits biologiques. L'association a permis la mise en place de réunions de planification entre producteurs et restaurateurs, d'études de filière et la création d'une structure dédiée à l'approvisionnement de la restauration collective. Le taux de produits biologiques locaux dans l'approvisionnement d'un restaurant accompagné a pu atteindre 57 % en 2014.





Accompagnement des habitants de Makak dans la mise en œuvre du Programme National de Développement Participatif

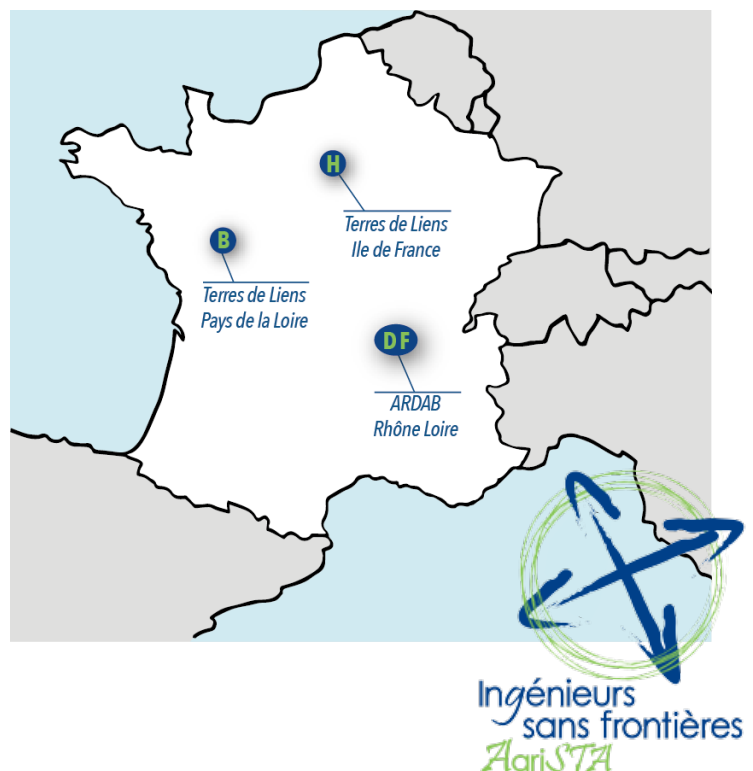
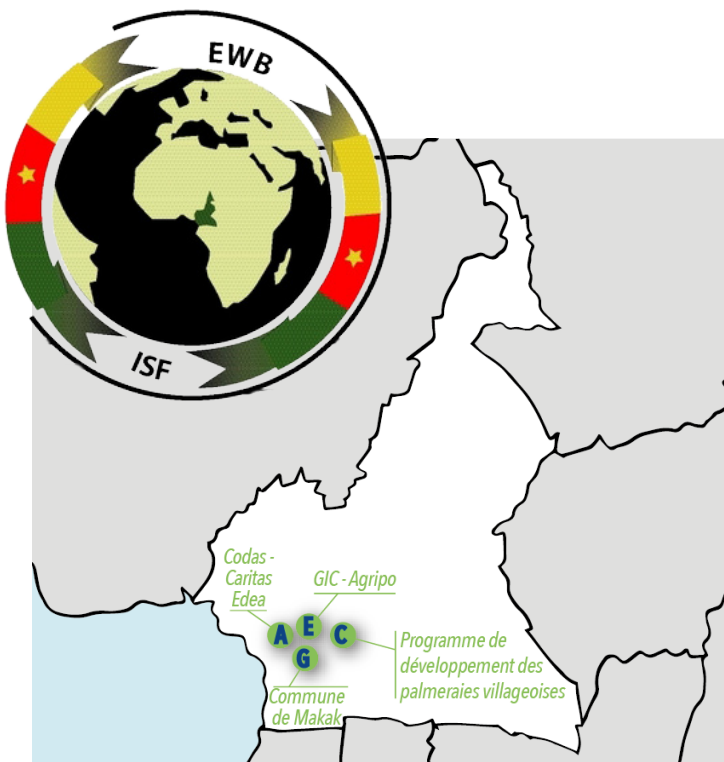
Au sein de la commune d'arrondissement de Makak, les habitants sont essentiellement des jeunes et des femmes. Les infrastructures sont concentrées sur les zones urbaines qui représentent une faible proportion des 129 000 ha de la commune ; soit 12 fois la surface de la ville de Paris. Depuis 2007, un Programme National de Développement Participatif (PNDP) est lancé dans des communes du Cameroun et notamment à Makak. La mise en place du programme, financée par la Banque Mondiale et l'AFD, a permis l'élaboration d'un diagnostic participatif à l'échelle de la commune.

La méthode de diagnostic retenue vise à faire ressortir 8 projets prioritaires par village. Un système de cartographie participative est proposé aux hommes, femmes et jeunes de chaque village pour faire émerger 3 projets sociaux et 3 projets économiques par village.

Accompagnement de Magny les Hameaux pour développer une agriculture de proximité sur un site en friche

Les acteurs mobilisés pour le développement d'une agriculture biologique en Île-de-France sont de plus en plus nombreux. Associations, citoyens, élus et agriculteurs s'organisent pour tirer parti d'un contexte pedo-climatique et d'un bassin de consommation favorable au développement d'une agriculture locale.

Pour soutenir ces acteurs, Terre de Liens Ile de France participe à l'accompagnement de collectivités dans la mise en œuvre de projets agricoles sur leur territoire. A Magny-les-Hameaux (78), cet accompagnement a eu pour objectif d'évaluer les projets agricoles réalisables sur une des parcelles de la commune et d'animer une dynamique de territoire impliquant différents acteurs publics, professionnels agricoles, mais aussi citoyens. Quatre ans après les premiers contacts, l'installation d'un maraîcher et d'une arboricultrice est en passe de se réaliser.



Participer au renouvellement de la solidarité internationale

En organisant ces Rencontres thématiques internationales, le groupe Agriculture et souveraineté alimentaire d'ISF France a souhaité s'inscrire par la pratique dans un renouvellement des actions de solidarité internationale mené par différents acteurs. En effet, un grand nombre d'actions de solidarité internationale reproduit des schémas de domination post-coloniaux. Dans le cadre du développement rural, cela se traduit notamment par des transferts techniques « descendants », à la fois non-efficaces et non-pertinents pour les populations censées en être bénéficiaires.

C'est pourquoi ISF a choisi de réorienter, autant que faire se peut, ses actions « d'appui technique » vers des « échanges réciproques entre pairs », qu'ils soient élèves dans des formations techniques ou praticiens (ingénieurs et techniciens en activité). L'idée est que de ces échanges naissent et se co-construisent les solutions de chaque partenaire.

Une posture citoyenne pour l'agronome

Le manifeste pour une formation citoyenne des ingénieurs.e.s, publié en 2014 par ISF France, insiste sur la nécessité de révéler le sens politique de la technique et de replacer les formations d'ingénieurs au service de plus de justice sociale et environnementale. Ces rencontres internationales se sont voulues un prolongement de cette réflexion en observant comment, une fois formé, l'ingénieur peut concrètement mettre en pratique cette formation citoyenne.

L'adoption d'une démarche d'accompagnement, en lieu et place d'une posture d'expertise descendante, redéfinit l'ingénieur comme un médiateur entre différents acteurs, tour à tour producteurs de savoir et usagers de la technique. Ce changement facilite une pratique et une utilisation démocratiques de la technique. Il freine son accaparement par une élite maîtrisant sa production et sa diffusion au service d'intérêts particuliers.

www.isf-france.org/ingecit

Pour conclure : les enjeux de l'accompagnement agricole

- > Repositionner le rôle de l'agronome comme médiateur entre l'accompagné et son environnement, et comme catalyseur d'idées
- > Placer l'accompagné au cœur de son projet, lui laisser le choix parmi les outils qui lui sont proposés et adapter l'accompagnement en permanence à ses besoins
- > Permettre les conditions d'une relation éthique, partagée et équilibrée entre l'accompagné, l'accompagnateur et l'institution
- > Renforcer les formations vers les besoins de l'accompagnement : sciences sociales dirigées vers l'analyse et l'action, outils de l'éducation populaire, etc
- > Amener les institutions à une prise en compte des spécificités temporelles et qualitatives de l'accompagnement dans leurs cadres de référence



Le groupe Agriculture & souveraineté alimentaire d'ISF France se fixe pour but de participer à la réalisation de la Souveraineté Alimentaire. Pour cela, il souhaite participer à la construction de filières de production de biens d'origine agricole respectueuses des équilibres environnementaux et socio-territoriaux. Cette action passe par le renforcement des capacités à agir des acteurs, citoyens et professionnels.

Ingénieurs sans Frontières Cameroun est une association à but non lucratif, fondée par de jeunes ingénieurs souhaitant œuvrer pour le développement humain à travers l'accès à la technologie. ISF voudrait améliorer la qualité de vie des communautés à l'aide des projets durables d'ingénierie qui répondent directement à leurs besoins tout en préservant les ressources naturelles.



Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Agence Française pour le Développement (AFD). Son contenu relève de la seule responsabilité d'ISF France et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'AFD.

